

Bruxelles, le 16 novembre 2011

**Ville de Bruxelles
Conseil Communal**

**Question de Madame Catherine Lemaitre, conseillère communale, concernant la
coordination des chantiers et l'information aux riverains**

Monsieur le Bourgmestre,

Le centre-ville est, depuis plusieurs semaines, un immense chantier : travaux préalables à l'installation de caméras de surveillance, travaux de réfection des voiries autour de la Grand-Place, travaux d'égouttage dans tout le quartier des quais et Sainte-Catherine, ... et j'en passe.

Ces travaux sont évidemment nécessaires mais il m'est revenu à de nombreuses reprises que les riverains et commerçants ont souvent eu la mauvaise surprise de découvrir un chantier devant chez eux un beau matin sans en avoir été préalablement informés par les services de la Ville.

Cela pose de nombreux problèmes : accès aux magasins et aux terrasses, accès aux événements culturels, accès aux personnes à mobilité réduite, praticabilité des trottoirs, embouteillages, ...

Et ces problèmes sont donc amplifiés par le manque d'information sur la date de commencement des travaux, la durée des travaux, le type de travaux effectués, ... Dans le cas des énormes travaux qui ont lieu sur les égouts, je n'ai vu que deux panneaux assez laconiques annonçant une durée estimée des travaux (en semaines) et qui ont été placés bien après le commencement de ceux-ci.

Monsieur le Bourgmestre :

- Pouvez-vous me dire quelle est la procédure actuelle d'information des riverains lors de travaux
- Ne serait-il pas utile de systématiser l'information préalable des riverains et commerçants par, par exemple, un courrier qui annoncerait le type de travaux, la date de commencement chantier, la durée prévue de celui-ci et la date estimée de fin ainsi qu'un contact pouvant donner plus de renseignements ?

Je vous remercie pour l'ensemble de vos réponses.

Catherine Lemaitre